

1

Document mis à jour le
28/03/2024

DOSSIER D'INSCRIPTION
BPJEPS ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS
SEPTEMBRE 2024 - JUIN 2025
INTRODUCTION



DOCUMENT À CONSERVER

Vous trouverez au fur et à mesure des pages suivantes l'ensemble des éléments qui constituent le dossier d'inscription 2024-2025 pour le BPJEPS Activités Physiques pour Tous (APT). Cette formation est accessible à REMIRE-MONTJOLY et à SAINT-LAURENT DU MARONI ; il faudra nous indiquer votre choix en fonction de votre lieu de résidence ET du lieu de la structure d'alternance retenue en haut de la page 2 de ce dossier.

TRÈS IMPORTANT : tout dossier transmis hors délai ou incomplet ne sera pas pris en compte.

Merci de bien vouloir nous envoyer par mail l'ensemble des documents demandés dans le dossier d'inscription (pages 2, 3, 4, 5, 6 et 7 + toutes les pièces justificatives cochées en page 4) **exclusivement en version numérique et en 1 seul fichier pdf** à l'adresse mail suivante :

contact@s-teamformations.fr

(Précisez dans l'objet du mail : Dossier d'inscription BPJEPS APT + votre nom et prénom + la ville)

Nous restons bien entendu à votre écoute pour toute question relative à votre formation du BPJEPS APT ou à votre inscription dans notre centre S-TEAM FORMATIONS.

Dans l'attente de vous rencontrer prochainement, nous vous prions de croire en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Sportivement,

L'équipe d'S-TEAM FORMATIONS

Muriel ICARÉ, Responsable administrative	Hervé FILLON, Directeur du Centre de formation
06 94 15 23 72 muriel@s-teamformations.fr	06 71 99 62 03 herve@s-teamformations.fr

2

Document mis à jour le
28/03/2024

DOSSIER D'INSCRIPTION BPJEPS ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS SEPTEMBRE 2024 - JUIN 2025 FICHE DE RENSEIGNEMENTS



DOCUMENT À RENVoyer EXCLUSIVEMENT PAR MAIL AVANT LE 20 AVRIL 2024

JE SOUHAITE ME FORMER AU BPJEPS ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS :

A REMIRE-MONTJOLY A SAINT-LAURENT DU MARONI

↳ **Merci de bien vouloir cocher la case correspondant à votre choix**

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille : Date de naissance :

Lieu de naissance : Numéro de dép^t de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° Tél. portable :

Adresse e-mail :

Numéro de Sécurité Sociale :

NIVEAU D'ÉTUDES OU DE FORMATION : diplômes acquis

Brevet CAP BEP Baccalauréat BTS DUT
 Licence Maîtrise Master Doctorat Autres :

DIPLÔMES SPORTIFS OBTENUS : précisez la spécialité

BAFA BAFD CQP BEES 1^{er} degré BPJEPS Autres :
 Spécialité sportive :

SITUATION AU REGARD DE L'EMPLOI : début 2024, je suis

Lycéen Etudiant Formation suivie :
 Salarié Employeur :
 Demandeur d'emploi Numéro identifiant :
 Sans emploi Autre :

FINANCEMENT DE LA FORMATION : prise en charge envisagée pour votre formation

PÔLE EMPLOI CPF OPCO PRÊT FINANCEMENT PERSONNEL
 CONTRAT D'APPRENTISSAGE AUTRE :

PRATIQUE SPORTIVE EN CLUB :

Pratiquez-vous régulièrement dans un club sportif ? OUI NON

Nom et ville du club :

Nombre d'heures d'entraînement hebdomadaire :

Structure d'alternance envisagée :

Nom et prénom du tuteur éventuel :

Rappel : le tuteur doit être

⇒ diplômé depuis au moins 2 ans

⇒ titulaire de sa carte professionnelle à jour

Photo
d'identité
OBLIGATOIRE
à coller ici
avant
numérisation

3

Document mis à jour le
28/03/2024

DOSSIER D'INSCRIPTION
BPJEPS ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS
SEPTEMBRE 2024 - JUIN 2025
ACTE D'ENGAGEMENT ET DROIT À L'IMAGE



DOCUMENT À RENVOYER EXCLUSIVEMENT PAR MAIL AVANT LE 20 AVRIL 2024

ACTE D'ENGAGEMENT

Je, soussigné(e), déclare sur l'honneur que :

- pour le bon déroulement de ma formation et pour pouvoir exercer, je suis informé(e) que j'ai une **obligation d'honorabilité** et que je ne dois pas avoir fait l'objet d'une condamnation : mon casier judiciaire B2 doit être vierge et le rester !
- j'ai pris connaissance des conditions d'inscription liées à la formation,
- les renseignements fournis dans mon dossier d'inscription sont sincères et véritables, et je sollicite mon inscription à la formation du BPJEPS Activités Physiques pour Tous (APT) 2024 - 2025 organisée par S-TEAM FORMATIONS sur le site de.....

Date : le

Signature du (de la) candidat(e) :

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

Je, soussigné(e), autorise S-TEAM FORMATIONS à utiliser toutes les images prises à titre individuel et collectif au cours des différentes activités proposées (TEP, tests d'entrée, stages sportifs, séquences de formation...) pour pouvoir les diffuser sur différents supports (photos, vidéos, site internet...). Cette autorisation sera valable durant tout le cycle de formation 2024-2025.*

Date : le

Signature du (de la) candidat(e) :

* rayer en cas de refus d'autorisation

4

Document mis à jour le
28/03/2024

DOSSIER D'INSCRIPTION BPJEPS ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS SEPTEMBRE 2024 - JUIN 2025 LISTE DES PIÈCES À FOURNIR



**DOCUMENT À RENVoyer PAR MAIL (COCHER LES CASES VOUS CONCERNANT)
AVEC L'ENSEMBLE DES PIÈCES DEMANDÉES AVANT LE 20 AVRIL 2024**

- Un justificatif des premiers secours : photocopie AFPS, PSC1, AFGSU, SST en cours de validité (*Attention : l'initiation aux premiers secours faite au lycée ou à la Journée d'Appel ne donne pas l'équivalence du diplôme PSC1*).
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement des Activités Physiques pour Tous datant de moins d'un an (*utiliser uniquement le modèle joint à ce dossier en page 5*).
- Votre CV.**
- Les copies de tous vos diplômes (BAFA, Baccalauréat, Licence STAPS, CQP ALS, BPJEPS, autres...).
- Les pages entièrement complétées numéros 2, 3, 4, 5 et 6 de ce dossier.**
- Une copie de votre attestation d'assuré(e) social(e) en cours de validité (*document à télécharger sur ameli.fr*)

-
- Si vous êtes français(e), une copie recto/verso de votre carte nationale d'identité **en cours de validité**.
 - Si vous êtes étranger(e), une copie de votre passeport ou de votre titre de séjour **en cours de validité**.
 - Pour les candidat(e)s en situation de handicap : tous les justificatifs de votre situation.
 - Pour les candidat(e)s demandeurs d'emploi : une copie de votre inscription à Pôle Emploi avec votre N° IDE.
 - Pour les candidat(e)s salarié(e)s : une attestation de votre employeur vous autorisant à suivre la formation.
 - Pour les candidat(e)s de moins de 25 ans : une copie de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté.

-
- Si un organisme finance tout ou partie de votre formation, une attestation de prise en charge des frais pédagogiques avec signature et cachet du responsable de la structure.
 - Enfin, si vous savez d'ores et déjà où vous effectuerez votre stage en entreprise, l'attestation du responsable de la future structure d'alternance (**cet élément est très valorisé lors de l'entretien**).

5

Document mis à jour le
28/03/2024

DOSSIER D'INSCRIPTION
BPJEPS ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS
SEPTEMBRE 2024 - JUIN 2025
CERTIFICAT MÉDICAL



DOCUMENT À RENVoyer EXCLUSIVEMENT PAR MAIL AVANT LE 20 AVRIL 2024

CERTIFICAT MÉDICAL

BPJEPS ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS

Rappel réglementaire : article A.212-36 du code du sport

Pour l'inscription dans une formation, le dossier du candidat est déposé auprès de l'organisme de formation, qui en contrôle la conformité, un mois avant la date fixée pour l'entrée en formation du candidat.

Le dossier doit comprendre un certificat médical **de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'activité ou des activités** physiques ou sportives, **concernées par le diplôme**, datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation. Ce certificat peut être assorti de conditions supplémentaires prévues par l'arrêté de création du diplôme

Je soussigné, Docteur [REDACTED], certifie avoir examiné ce jour
M^{me} / M. [REDACTED], né(e) le [REDACTED]

M^{me} / M. [REDACTED] ne présente aucune contre-indication
à la pratique et à l'encadrement des Activités Physiques pour Tous (APT).

Certificat établi à la demande de l'intéressé(e) pour faire valoir ce que de droit.

Fait à

Le

Cachet et signature du médecin

6

Document mis à jour le
28/03/2024

DOSSIER D'INSCRIPTION
BPJEPS ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS
SEPTEMBRE 2024 - JUIN 2025
FICHE D'INSCRIPTION AUX TEP



DOCUMENT À RENVoyer EXCLUSIVEMENT PAR MAIL AVANT LE 20 AVRIL 2024

JE SOUHAITE M'INSCRIRE POUR PASSER LES TEP DU BPJEPS APT :

LE MERCREDI 24 AVRIL AU LYCÉE DAMAS DE REMIRE-MONTJOLY

LE LUNDI 29 AVRIL AU LYCÉE JUMINER A ST-LAURENT DU MARONI

↳ **Merci de bien vouloir cocher la case correspondant à votre choix**

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille : Date de naissance :

Lieu de naissance : Numéro de dépt de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° Tél. fixe : N° Tél. portable :

Adresse e-mail :

Diplôme le plus élevé obtenu :

Photo
d'identité
OBLIGATOIRE
à coller ici
avant
numérisation

Tarifs des TEP : **30€**

Je choisis de régler les frais d'inscription aux TEP de 30€ :

Par CB sur le site internet du centre : www.s-teamformations.fr

Par virement bancaire (IBAN : FR76 3000 3013 6300 0372 6213 261 ; BIC : SOGEFRPP)

↳ **dans les 2 cas, merci de bien préciser votre nom, votre prénom, BPJEPS APT et la ville choisie au moment du paiement.**

Le paiement devra avoir été effectué AVANT la date limite d'inscription fixée au 20 avril 2024.

A noter que les candidats qui échoueront aux TEP pourront se représenter sur une autre session sans avoir à payer à nouveau ; pour eux la participation sera donc gratuite les fois suivantes.

Le jour des épreuves :

↳ **AVOIR sa pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour)**

ET

↳ **PRÉVOIR une tenue de sport adaptée, une serviette et une bouteille d'eau**

DOCUMENT À CONSERVER

L'ORGANISATION DE LA JOURNÉE

Voici le programme prévisionnel de la matinée de TEP :

07h30 : Vérification de l'identité et de la présence de tous les candidats inscrits.

08h00 : Présentation des candidats, des jurys et des 2 épreuves.

08h15 : Echauffement pour la course à pied.

08h30 : Test de Luc Léger.

09h30 : Parcours de motricité.

11h00 : Fin des épreuves et bilan des TEP.

A noter que tous les candidats qui auront validé leurs TEP seront conviés aux tests de sélection, qui se dérouleront l'après-midi (réunion d'information, épreuve écrite, entretien individuel).

LES 2 ÉPREUVES DES TEP POUR LE BPJEPS APT

Tous les candidats doivent satisfaire aux Tests d'Exigences Préalables (TEP) pour pouvoir entrer en formation ; pour le BPJEPS APT, il y a 2 épreuves : le test de Luc Léger et le parcours de motricité, qui sont toutes les deux éliminatoires !

① Le test de Luc Léger :

Le test de Luc Léger est une épreuve qui teste principalement l'endurance à l'effort prolongé avec variation d'intensité. C'est un test progressif qui consiste à courir en effectuant des allers-retours d'une ligne à l'autre, selon le rythme indiqué par des « bips » sonores. Les 2 lignes, délimitées et matérialisées au sol, sont distantes de 20m l'une de l'autre. L'épreuve consiste donc à réaliser des allers et retours à des vitesses progressivement accélérées. Les TEP pour le BPJEPS Activités Physiques pour Tous imposent d'atteindre **la fin du palier 6 pour les femmes et la fin du palier 8 pour les hommes.**

② Le parcours de motricité : ce parcours consiste en l'enchaînement de 22 ateliers, dans un temps strictement inférieur (pénalités comprises) à 1 minute 46 pour les hommes et 2 minutes 06 pour les femmes ; des bonifications sont accordées pour les candidats âgés de plus de 40 ans. Toute erreur dans le parcours entraîne 5 secondes de pénalité. Le parcours se déroule sans interruption entre les 22 ateliers et obligatoirement dans l'ordre prévu. Tout atelier doit forcément être réalisé.

Les 22 ateliers : 1) course à pied sur 8m ; 2) franchissement de la première haie ; 3) course à pied sur 6m ; 4) passage de rivière ; 5) course de vitesse sur 6m ; 6) franchissement de la deuxième haie ; 7) course de vitesse sur 13m ; 8) contournement du plot A ; 9) course de vitesse sur 5m ; 10) lancer de balles ; 11) course de vitesse sur 10m ; 12) contournement du plot B ; 13) course de vitesse sur 5m ; 14) slalom en dribble à la main avec un ballon de basket ; 15) slalom en dribble au pied avec un ballon de football ; 16) course sur 5m ; 17) contournement du plot B ; 18) course sur 2m ; 19) passage en équilibre sur une poutre placée au sol ; 20) roulade avant ; 21) lancer de 3 médecine-balls ; 22) course en slalom sur 55m.

8

Document mis à jour le
28/03/2024

DOSSIER D'INSCRIPTION BPJEPS ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS SEPTEMBRE 2024 - JUIN 2025 LE PROGRAMME DE LA FORMATION



DOCUMENT À CONSERVER

INTITULÉ DE LA FORMATION	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) Activités Physiques pour Tous (APT). Le BPJEPS APT est un diplôme d'État de niveau 4 (RNCP37191). Descriptif de la certification : https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000032836165/2023-03-01/												
PRÉREQUIS	Pour entrer en formation, il est nécessaire de valider les TEP, c'est-à-dire les Tests d'Exigences Préalables, qui se décomposent en 2 épreuves physiques : - une épreuve de course navette : le test de Luc Léger. La performance exigée pour ce test est d'atteindre la fin du palier n°6 pour les femmes et la fin du palier n°8 pour les hommes. - un parcours de motricité : ce test consiste en l'enchaînement de 22 ateliers, dans un temps strictement inférieur (pénalités comprises) à une 1 minute et 46 secondes pour les hommes et à 2 minutes et 6 secondes pour les femmes. Vous pouvez consulter l'intégralité du texte avec ses images à partir de l'extrait du Journal officiel électronique authentifié n° 293 du 18 décembre 2022, texte n° 29 à l'adresse suivante : https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=o3b4P9AwkBEMfjcwAA4YUB-pucZL3Mlbpj7iP750h_3g= Le candidat doit aussi être titulaire de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou du certificat de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) ou de tout autre diplôme de premiers secours équivalent. Il doit produire un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des Activités Physiques pour Tous (APT) datant de moins d'un an et disposer d'un casier judiciaire vierge.												
OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION	La formation prépare au métier d'éducateur sportif dans le champ des « Activités Physiques pour Tous ». Le diplôme BPJEPS spécialité « éducateur sportif » s'obtient par la capitalisation des 4 Unités Capitalisables (UC) qui le constituent : ☞ UC1 : encadrer tout public dans tout lieu et toute structure. ☞ UC2 : mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure. ☞ UC3.1 et UC3.2 : conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des « Activités Physiques pour Tous » dans 2 des 3 familles d'activités sportives. ☞ UC4 : mobiliser les techniques de la mention « Activités Physiques pour Tous » pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la 3 ^{ème} famille d'activités.												
APTITUDES ET COMPÉTENCES	Le ou la futur(e) éducateur(trice) sportif(ive) devra présenter les aptitudes suivantes : autonomie, pédagogie, adaptabilité et professionnalisme dans l'encadrement du public dont il a la charge. Il ou elle doit être responsable du plan pédagogique et doit assurer la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité du projet d'activité qui s'inscrit dans le projet de sa structure. Il exerce ses fonctions au sein de structures privées du secteur marchand ou associatif, au sein de la fonction publique ou au titre de travailleur indépendant.												
DURÉE	La formation se déroule sur une année scolaire, de septembre 2024 à juin 2025. Elle représente un volume horaire de 1200 heures, réparties comme suit : ☞ 600 heures de formation théorique et pratique au centre de formation, ☞ 600 heures de mise en situation professionnelle dans une structure d'alternance.												
DÉLAI D'ACCÈS PREMIERS TEP ORGANISATION	☞ 20 avril 2024 : date limite d'inscription à la formation et aux 2 premiers TEP. ☞ 24 avril 2024 : TEP au hall sportif du lycée Léon Gontran Damas à Remire-Montjoly (7h30). ☞ 29 avril 2024 : TEP au gymnase du lycée Bertène Juminer à Saint-Laurent du Maroni (7h30). ☞ Organisation des 2 journées de TEP : tests physiques le matin, et pour ceux qui auront validé, réunion d'information, tests écrits et entretiens individuels l'après-midi.												
CALENDRIER DES TEP	<table border="1"><thead><tr><th>Dates des TEP</th><th>Remire-Montjoly</th><th>Saint-Laurent du Maroni</th></tr></thead><tbody><tr><td>TEP n° 1</td><td>Mercredi 24 avril 2024</td><td>Lundi 29 avril 2024</td></tr><tr><td>TEP n° 2</td><td>Jeu 4 juillet 2024</td><td>Vend 5 juillet 2024</td></tr><tr><td>TEP n° 3</td><td>Mercredi 28 août 2024</td><td>Jeu 29 août 2024</td></tr></tbody></table>	Dates des TEP	Remire-Montjoly	Saint-Laurent du Maroni	TEP n° 1	Mercredi 24 avril 2024	Lundi 29 avril 2024	TEP n° 2	Jeu 4 juillet 2024	Vend 5 juillet 2024	TEP n° 3	Mercredi 28 août 2024	Jeu 29 août 2024
Dates des TEP	Remire-Montjoly	Saint-Laurent du Maroni											
TEP n° 1	Mercredi 24 avril 2024	Lundi 29 avril 2024											
TEP n° 2	Jeu 4 juillet 2024	Vend 5 juillet 2024											
TEP n° 3	Mercredi 28 août 2024	Jeu 29 août 2024											

9

Document mis à jour le
28/03/2024

DOSSIER D'INSCRIPTION BPJEPS ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS SEPTEMBRE 2024 - JUIN 2025 LE PROGRAMME DE LA FORMATION (SUITE)



DOCUMENT À CONSERVER

TESTS DE SÉLECTION	Lorsque les Tests d'Exigences Préalables (TEP) sont validés, les candidats sont convoqués à un test écrit et à un entretien individuel, qui se dérouleront le même jour l'après-midi.
PUBLICS IDENTIFIÉS	Sous réserve d'avoir le niveau sportif requis (validation des TEP), la formation du BPJEPS Activités Physiques pour Tous s'adresse à tout type de publics : - jeunes ou adultes en formation initiale, - personnes plus âgées en situation de reconversion professionnelle.
MÉTHODES MOBILISÉES	<p>Le contenu pédagogique s'organise de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none">- 1 à 2 jours hebdomadaires dédiés aux apprentissages spécifiques aux 3 familles d'activités sportives : activités gymniques d'entretien et d'expression, sports individuels et collectifs et jeux traditionnels, et enfin activités de pleine nature se déroulant en extérieur.- 1 jour hebdomadaire réservé aux séquences de formation générale afin d'être capable d'encadrer tout type de public dans tout type de structure, mais aussi de participer au fonctionnement de sa structure d'alternance en mettant en œuvre un projet d'animation sportive de A à Z (conception, conduite et évaluation du projet). <p>Que ce soit à Remire-Montjoly ou à Saint-Laurent du Maroni, et en parallèle des séquences de formation au centre, les stagiaires doivent réaliser au moins 20 heures hebdomadaires de mise en situation professionnelle dans une structure d'alternance sous la responsabilité d'un tuteur qualifié. Ce temps d'apprentissage sur le terrain s'organise en dehors des temps de formation, principalement en soirée à partir de 17h ou lors des jours libérés (c'est-à-dire quand il n'y a pas de séquence de formation).</p> <p>Enfin, le centre de formation met à disposition de ses stagiaires :</p> <ul style="list-style-type: none">☞ une salle pour les enseignements théoriques : une salle de formation climatisée équipée d'un vidéoprojecteur, d'un écran et d'un tableau,☞ des salles spécialisées pour les enseignements pratiques : gymnase, dojo, stade, salle de gym, mur d'escalade, salle de fitness, terrain de foot, de rugby...☞ un site internet (www.s-teamformations.fr) dédié aux candidats pour qu'ils puissent recueillir toutes les infos sur les formations proposées,☞ et enfin un portail extranet (digiforma) avec accès réservé aux stagiaires pour l'émargement, l'accès aux supports de formation, les évaluations, les certifications...
MOYENS D'ENCADREMENT	Le suivi des stagiaires est assuré : - au sein de l'organisme de formation : par le coordonnateur pédagogique et la responsable administrative présents pendant les temps de formation. - au sein de la structure d'alternance : par le tuteur du stagiaire et par des visites régulières des formateurs sur le lieu de stage (2 par an, programmées en oct. - nov. et en fév. - mars).
ORGANISATION PÉDAGOGIQUE	L'équipe pédagogique, composée d'une dizaine de formateurs, est organisée de la façon suivante : le coordonnateur pédagogique est en charge du déroulé de la formation tout au long de la période et s'assure en permanence de la cohérence des enseignements en lien avec le référentiel du diplôme. Il s'assure également des compétences des formateurs qui dispensent la formation. Il coordonne et harmonise les interventions pédagogiques en lien étroit avec chaque formateur pour les différentes Unités Capitalisables. Enfin, il veille à l'alimentation continue de l'outil de gestion de la formation (Digiforma) et à sa mise à jour permanente. Le coordonnateur pédagogique rend compte directement au Directeur de S-TEAM FORMATIONS.
MOYENS DE SUIVI DE LA FORMATION	Un double suivi est assuré pendant l'année scolaire que représente la formation : - un suivi administratif : émargement numérique des stagiaires et du formateur par demi-journée pour chaque séquence de formation au centre, fiches mensuelles de relevé d'heures effectuées en structure de stage. - un suivi pédagogique régulier : 2 visites des stagiaires sont organisées par les différents formateurs au sein de leur structure d'alternance en début et en milieu de formation (octobre - novembre et février - mars). Par ailleurs, le coordonnateur pédagogique et les différents formateurs sont en contact physique et/ou téléphonique régulier avec les tuteurs des structures d'alternance partenaires.

10

Document mis à jour le
28/03/2024

DOSSIER D'INSCRIPTION
BPJEPS ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS
SEPTEMBRE 2024 - JUIN 2025
LE PROGRAMME DE LA FORMATION (FIN)



DOCUMENT À CONSERVER

ACCESSIBILITÉ	<p>Si vous souffrez d'un handicap et que vous avez besoin d'un accompagnement ou d'un aménagement spécifique, nous vous demandons de prendre contact avec le référent handicap de S-Team Formations. Le référent handicap au sein de S-Team Formations est l'interlocuteur privilégié des apprentis et des stagiaires. Il coordonne les acteurs et les intervenants de l'apprenti ou du stagiaire dans son parcours de formation et vers l'emploi.</p> <p>Le référent handicap est au service des différents acteurs de S-Team Formations : il travaille en étroite collaboration entre l'apprenti ou le stagiaire, sa famille, le maître d'apprentissage ou le tuteur en entreprise.</p> <p>Le référent handicap est joignable par mail à l'adresse : contact@s-teamformations.fr</p>
MODALITÉS D'ÉVALUATION	<p>Le diplôme BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention Activités Physiques pour Tous s'obtient par la capitalisation des 4 unités qui le constituent. Les évaluations certificatives sont organisées de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none">- UC1 et UC2 (au centre)- UC3.1 et UC3.2 (au sein de la structure d'alternance)- UC4 (au centre) <p>Lorsque l'ensemble des UC est validé, le stagiaire obtient son diplôme d'Etat du BPJEPS Activités Physiques pour Tous et devient officiellement éducateur sportif ; il peut donc obtenir sa carte professionnelle et commencer à travailler...</p> <p>Le Référentiel professionnel est consultable à l'adresse suivante : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37191/</p> <p>A l'issue de la formation, un bilan individuel est réalisé pour à la fois évaluer le degré de satisfaction des stagiaires et faire évoluer les contenus de formation en fonction des attentes et des besoins exprimés. Enfin, un suivi de cohorte est réalisé 6 mois après l'obtention du diplôme par mail et par téléphone auprès des anciens stagiaires pour vérifier le taux d'insertion professionnelle et l'adéquation entre la formation suivie et les attentes du milieu professionnel.</p>

DOCUMENT À CONSERVER

L'ENTRETIEN DE SÉLECTION

Afin de proposer une formation de qualité, nous avons volontairement fait le choix de limiter le nombre de nos stagiaires : **nous retiendrons donc un effectif compris entre 15 et 20 stagiaires maximum**. Veuillez noter qu'après avoir envoyé votre dossier d'inscription et vous êtes inscrit aux TEP, vous serez - en cas de réussite - convoqué l'après-midi à un entretien préalable à votre entrée en formation (sur RDV). L'entretien, d'une durée maximum de 20 mn, se décomposera en 2 temps :

- une présentation personnelle du candidat, d'une durée de 5 mn maximum,
- et un questionnement par les 2 personnes du jury, d'une durée de 15 mn maximum.

Cet entretien s'appuiera sur votre CV demandé à l'inscription à tous les candidats et présentant :

- votre parcours sur les plans personnel et sportif,
 - votre projet professionnel à court, moyen et long terme,
 - l'état de votre réflexion sur votre parcours de formation, en précisant notamment les pistes de financement à votre disposition et la structure d'accueil potentielle que vous souhaitez intégrer.
- A partir de votre CV, le jury vous proposera d'aborder différentes thématiques lui permettant d'élaborer votre profil en tant que futur stagiaire, d'apprécier vos aptitudes ainsi que la cohérence de votre projet professionnel. A l'issue de votre entretien, le jury émettra un avis (favorable ou défavorable) pour votre entrée en formation sur le site S-TEAM FORMATIONS de votre choix.

LE FINANCEMENT DE LA FORMATION

Le coût de la formation est très important (10 000€). Il convient donc de rechercher toutes les solutions possibles de financement (totales ou partielles, afin d'abaisser au maximum le coût restant à la charge du candidat). Tout dépend également de votre situation personnelle : les candidats salariés ayant déjà travaillé peuvent mobiliser leur Compte Personnel de Formation (CPF), les demandeurs d'emploi peuvent - sous certaines conditions - être aidés par Pôle Emploi (Aide Individuelle à la Formation), les candidats en situation de reconversion professionnelle peuvent aussi obtenir des financements auprès de Transitions Pro.

Pour les candidats plus jeunes âgés de 16 à 25 ans qui sortent tout juste du système scolaire ou universitaire et qui n'ont jamais travaillé, il est possible de signer un contrat d'apprentissage, qui est une solution particulièrement intéressante : coût de la formation intégralement pris en charge par l'AFDAS, rémunération mensuelle pour l'apprenti, aides de l'Etat pour l'employeur.

Dans tous les cas, il convient de s'y prendre très en amont car les démarches effectuées auprès des divers organismes d'aide ou de financement imposent très souvent de constituer des dossiers et les demandes sont examinées dans des commissions, ce qui prend du temps.

Pour tous renseignements complémentaires, merci de contacter :

Muriel ICARÉ, Responsable administrative	Hervé FILLON, Directeur du Centre de formation
06 94 15 23 72 muriel@s-teamformations.fr	06 71 99 62 03 herve@s-teamformations.fr